

SECOND DEGRÉ 72

29 place d'Alger

72000 Le Mans

Mobile : 06 44 02 53 20

site internet : <http://snes72.org>

mél : snes72@nantes.snes.edu

LE MANS PIC

P4

Déposé
le 26/03/2024
Le Mans CTC

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Directeur de la publication : Laurent Blancs - CPPAP n°0220507091 - ISSN 1284-4490 Imprimé par nos soins - Mardi 26 mars 2024

Sommaire

Edito : Révolution réactionnaire	p. 1	Déclaration préalable FSU...	p. 3	Quelques faits éducatifs sarthois... (suite en p 6)	p. 5
Respectez-vous (suite en page 6)	p. 2	Des nouvelles des retraités Mobilisations...	p. 4	Suites des articles des pages 2 et 5	p. 6

L'ÉDITO

Révolution réactionnaire

par Laurent Blancs

Parmi la cascade de mauvaises nouvelles concernant l'Éducation Nationale, il en est une qui n'a pas été suffisamment mise en avant : la disparition, par simple décret en date du 22 février, de 700 millions d'euros du budget de la rue de Grenelle.

Pourtant, cette suppression acte l'impossibilité financière et matérielle pour le ministère de mettre en place le fameux « chocs des savoirs » voulu par Gabriel Attal : il n'y aura tout simplement pas les moyens pour cela.

Et ce n'est pas le volontarisme de façade affiché par Attal, véritable ministre de l'Éducation en lieu et place d'une Nicole Bellobet ravalée au rang de simple faire-valoir, qui changera quoi que ce soit à ce constat : les groupes de niveau tels que voulus par le Premier Ministre ont déjà du plomb dans l'aile. Mais il n'y a pas lieu de nous en réjouir.

En effet, la note de service ouvre grand la porte aux classes de niveau qui perdureront toute l'année, dans lesquelles les élèves les plus en difficulté ne progresseront pas. Les élèves seront assignés de façon quasi-définitive à leurs origines socio-culturelle dès l'âge de 11 ans. Cette phrase seule montre toute l'ampleur

de la révolution réactionnaire menée par ce gouvernement en matière éducative.

Tout, ici, nous révolte tant tout est éloigné des valeurs et des règles éthiques qui sont les nôtres. Nous ne voulons pas trier nos élèves, nous ne voulons pas d'un collège qui organise sciemment une scolarité à plusieurs vitesses, nous ne voulons pas d'un collège qui enferme les élèves dans un destin scolaire écrit d'avance. Nous voulons un collège qui dispose de suffisamment de moyens pour pouvoir organiser un enseignement en petits groupes hétérogènes, un enseignement émancipateur, qui assure à chacun l'égalité des droits et qui ne reproduit pas, quand il ne les accentue pas, les déterminismes sociaux et culturels.

Refusons ce collège réactionnaire, stigmatisant et inégalitaire. Battons-nous, avec toutes celles et tous ceux qui s'y opposent, pour faire échec à cette réforme, par notre mobilisation, en particulier locale, sur le terrain, avec les opérations « collège mort ». **Il faut que ce pouvoir méprisant et enfermé dans ses certitudes le comprenne : nous ne trierons pas, nous ne trierons jamais nos élèves !**

Respectez-vous !

par Alexis Marganne

Commençons par un « regard en arrière », sens latin de « respicere », sur des situations vécues au travail :

- Une absence prévue de longue date d'un collègue. Evidemment, pas de remplaçant nommé. Des collègues acceptent d'assurer au pied-levé et au nom de « l'intérêt des élèves » le remplacement pour ne pas les pénaliser pour les examens.

- Durant une HIS. Face à l'insuffisance du volume global de la DHG et face à la pénurie d'heures qu'entraînerait la mise en place du « choc des savoirs », les collègues jettent aussi un œil dans le rétroviseur et s'écrient pourquoi ? Nous avons tout fait dans « l'intérêt des élèves » : accepter d'essayer de continuer à suivre chaque élève dans des classes de plus en plus nombreuses, accepter les compléments de service dans un autre établissement, de répondre aux projets, accepter les 2 heures supplémentaires obligatoires, accepter le Pacte au détriment d'une revalorisation inconditionnelle. Pourquoi nous ajouter une difficulté supplémentaire ?

- Les examens blancs. Nous sommes mobilisés sur des heures en dehors de nos emplois du temps et bon gré, mal gré, nous les acceptons, alors même qu'ils n'ont aucun caractère obligatoire. Si l'emploi du temps existe, c'est bien pour éviter d'être corvéable. Et bien souvent, sur les trous de notre emploi du temps, nous travaillons. Dans l'intérêt des élèves, nous organisons ces examens, ces oraux, ces surveillances, ces corrections souvent plus lourdes, tout en différent tout ce que nous faisons déjà.

- Les réformes incessantes qui pilotent les collèges et les lycées. Malgré la hausse de la charge de travail, nous acceptons de gérer Parcoursup, les parcours orientations... dans « l'intérêt des élèves ».

Sans « répit », mot aussi dérivé de « respicere », nous avançons et agissons au travail motivés par « l'intérêt des élèves ». Mais était-ce là notre motivation première quand nous avons choisi le métier d'enseignant ? Ne parlions-nous pas plutôt d'envie de transmettre, de volonté d'accompagner des adolescents et de les aider à grandir, de passion d'une discipline qui nous a tant apporté...Doit-on rappeler qu'utiliser le mot « intérêt » implique l'existence d'un **préjudice** que les élèves ne doivent pas connaître?

Exerçons-nous notre métier pour que les élèves échappent à un préjudice ? Quand nous nous résolvons à enseigner le latin ou le chant choral en heures supplémentaires au nom de « l'intérêt des élèves », ce n'est pas par passion du latin ou du chant. Mais pour éviter de les léser. Nous mesurons tout l'écart qui existe entre travailler au nom de ce qui nous habite et travailler au nom de « l'intérêt des élève ».

Cela pourrait se comprendre si nous étions à l'origine du préjudice. Mais le sommes-nous ? Nous assumons un problème qui n'est pas le nôtre et qui a des incidences sur nos vies. Deux heures supplémentaires, c'est une classe en plus à charge. C'est donc du temps professionnel ou personnel en moins pour faire des choses qui nous tiennent à cœur. Quand on nous pousse à accepter des missions supplémentaires en précisant qu'elles seront rémunérées, les accepter revient à admettre que nous travaillons aussi pour notre propre intérêt. Et l'intérêt financier serait-il aussi fort si nous n'avions pas le gel persistant du point d'indice qui dévalorise le travail que nous faisons toujours consciencieusement ?

Pourquoi nous imposons-nous comme mission d'éviter tout préjudice aux élèves, alors même que cela ne fait pas partie de nos obligations de service ? Pourquoi acceptons-nous d'aider un système qui nous maltraite parce que créant sans cesse des situations bancales qui ne sauraient fonctionner sans nous forcer à agir au nom de « l'intérêt des élèves » ? Si vous siégiez en instance, vous comprendriez comment ces mots dans la bouche de ceux qui ont en charge l'organisation de l'Ecole public sont insupportables à entendre ! Nous vivons cela comme une insulte à notre profession parce que nous voyons, contre nos conseils, nos collègues agir dans l'intérêt des élèves, à cause de décisions administratives et politiques ineptes et pourtant vendues comme merveilleuses.

Il n'y a aucune raison valable d'assumer « l'intérêt des élèves », de prendre sous notre responsabilité un préjudice dont nous ne sommes pas les auteurs. Nous ne sommes ni des bénévoles, ni des héros, ni des serviteurs, mais des professionnels dont l'activité appliquée rend service au Public. (*suite en page 6*)

Déclaration préalable de la FSU

au CSAD 2nd degré du 15 mars 2024



Madame la Directrice Académique,

Après son météorique passage rue de Grenelle, le nouveau Premier Ministre a assuré qu'il emportait l'Éducation Nationale avec lui, à Matignon.

A première vue, c'est surtout le budget qu'il a emporté avec lui tant, et ce CSAD l'illustre à l'échelle sarthoise, les moyens d'enseignement et d'éducation connaissent une chute spectaculaire. Dans notre département, ce sont 32 suppressions de postes que vous nous demandez d'acter, suppressions loin d'être compensées par 15 créations : au total, la Sarthe devra déplorer la perte sèche de 17 postes d'enseignants du second degré à la rentrée prochaine ! Nous constatons d'ailleurs que ce total est supérieur à celui annoncé lors du précédent CSAD. L'argument démographique invariablement avancé pour justifier cette saignée n'a aucune valeur à nos yeux puisque reposant sur une logique purement comptable qui se moque éperdument de l'intérêt des élèves.

Et la Sarthe n'est pas un cas isolé : c'est partout en France que les moyens diminuent, fragilisant encore un peu plus une École malade. Le doute sur les intentions de ce pouvoir n'existe plus pour nous. Comment considérer qu'il pourrait s'agir d'incompréhension ou de maladresse de sa part quand la politique qu'il mène depuis 7 ans conduit visiblement à l'effondrement du service public d'éducation, qui est aujourd'hui à la croisée des chemins : le point de bascule n'est plus très loin et les personnels oscillent entre colère, parfois sourde, abattement et découragement ? L'explosion du nombre de démissions et l'effondrement du nombre de candidats aux concours de recrutement constituent, à cet égard, des signaux d'alarme qui devraient convaincre les hiérarques de l'Éducation Nationale qu'il est temps de changer de politique. Le maintien de cette politique manifeste une déloyauté vis à vis de l'institution qui devrait fédérer contre elle, de façon la plus explicite possible, toutes celles et ceux qui ici ont à cœur (et nous ne doutons pas de vos intentions) non seulement la qualité, mais même simplement l'existence de l'école publique.

Et ce n'est sûrement pas l'entêtement de Gabriel Attal à imposer son « choc des savoirs » et les groupes de niveau qui vont apaiser les choses. Nous voici devant l'exemple parfait d'une mesure quasi-unanimement rejetée par l'ensemble de la profession qui y voit, à juste titre, une violence éthique insupportable, un dévoiement inadmissible de nos métiers et un risque de désorganisation profonde des établissements. Cette opposition est renforcée par celle des personnels de direction qui l'ont fait savoir, chose rare, devant les grilles du rectorat de Nantes et par les résultats de la recherche pédagogique. Face à cette opposition exceptionnelle, la seule réponse du gouvernement est, comme d'habitude, de passer en force. Le mépris continue.

C'est pour protester contre ce mépris, cette violence symbolique et cette maltraitance institutionnelle que la FSU appelle les collègues à se mobiliser le plus massivement possible ce mardi 19 mars. Dans la rue, dans les instances, dans les établissements, aux côtés des collègues, avec le souci constant de les défendre, les syndicats de la FSU continueront à lutter pour une École réellement démocratique et émancipatrice.

Des nouvelles des retraités

par Christian Laplagne, secrétaire du S1 des retraités

La politique est décidément une science un peu obscure qui amène parfois les gouvernants à trahir leurs propres analyses. Ainsi Nicole Belloubet dénonçait il y a peu les inégalités que le système éducatif français n'arrive pas à corriger. Or elle s'apprête maintenant à mettre en place un « choc des savoirs » qui est en rupture absolue avec le collège unique, seul garant d'une culture commune à tous les élèves

Si les actifs ont hélas peu à attendre de cette nouvelle version gouvernementale, il en va de même pour les retraités. Nous avons bénéficié de 5,3% d'augmentation de nos pensions pour tenter de rattraper la perte de pouvoir d'achat des derniers mois. Or selon l'INSEE l'inflation est de 3, % pour l'année 2023. Cette revalorisation risque donc d'avoir l'effet d'un coup d'épée dans l'eau. Sans compter les pensions de réversion qui sont en danger !

Dans la Sarthe, avec l'intersyndicale, nous avons rencontré les services du préfet précisément pour leur faire part de ces difficultés.

Au niveau local nous attendons la réponse à une demande d'audience avec le maire du Mans à propos du fonctionnement des EHPAD dans la ville ainsi que de la construction d'un EHPAD dans le sud du Mans ce qui semble démographiquement nécessaire.

La protection sociale complémentaire, un problème de plus, va nous rendre les fins de mois encore plus difficiles à moins de ne plus se soigner. L'augmentation des cotisations pourrait atteindre 20 pour cent.

Le SNES avec la FSU appelle à participer à toutes les manifestations permettant de lutter contre les menaces qui pèsent contre nos pensions et nos mutuelles. Le combat continue!

Les mobilisations de l'hiver

19 Mars au Mans



Quelques faits éducatifs sarthois, marquants et hivernaux

par Lionel Quesne

Quels furent les thèmes qui ont marqué l'actualité du second degré en Sarthe ces trois derniers mois ?

Absences non remplacées

Juste avant les vacances de fin d'année les parents d'élèves du collège Reverdy à Sablé tiraient la sonnette d'alarme : depuis la rentrée de septembre il manquait un professeur de physique-chimie. En conséquence 125 élèves de deux classes de 3^e et trois classes de 4^e n'avaient pas eu une seule heure de cours de puis le début de l'année scolaire. Gênant, non, pour qui se dit attaché à la continuité du service public ? Estimant que la plaisanterie avait assez duré les parents annonçaient alors une action à la reprise de janvier si d'ici là la situation n'avait pas changé.

Le miracle de Noël n'ayant pas eu lieu, les parents tenaient, eux, paroles et organisaient eux mêmes un cours de physique-chimie dans l'amphithéâtre de l'ancienne bibliothèque de l'établissement en prenant soin, et on les comprend, de médiatiser l'évènement. Depuis un professeur contractuel a été dépêché. L'action paie mais il est tout de même effarant de devoir déployer une telle énergie pour obtenir de l'État qu'il remplisse le minimum de ses obligations. D'autant qu'après cela la situation du remplacement en Sarthe était loin d'être réglée.

En effet quelques jours plus tard, le 16 janvier, on apprenait qu'un quart des enseignants manquaient au collège de la Chartre-sur-le-Loir soit 111 heures d'enseignements en français, mathématiques, anglais et technologie qui n'avaient pas été dispensées. Une paille !

Et Sophie Tougeron, journaliste au Maine libre révélait à occasion que le site de « France Travail » (ex-Pôle Emploi) regorgeait d'annonces d'emplois d'enseignants, des dizaines d'offres postées par le rectorat concernant toutes les filières (générales, techniques et professionnelles) et toutes les villes (Arnage, Cérans-Foulletourte, la Ferté, la Flèche, Sablé, Sillé-le-Guillaume, Ancinnes, etc). Une catastrophe contre laquelle le « pacte » ne peut rien. On chercherait à déguster et à détourner les parents d'élèves du service public qu'on ne s'y prendrait pas autrement !

Décrochage scolaire

Et après ça on s'étonnera qu'il y ait du décrochage scolaire ! Le 18 février le CESER (Conseil économique social et environnemental régional) rendait public un rapport montrant qu'en la matière si la région demeurerait globalement l'une des moins touchées (3^e taux le plus faible

de France avec 5,9 %, la moyenne nationale étant de 6,7%), la Sarthe était cependant durement touchée par le phénomène et plus particulièrement dans sa couronne périphérique où les taux peuvent dépasser les 9 %. Des postes non remplacés à Sablé, à La Chartre ou à Ancinnes, ça n'explique pas tout, certes, mais ça n'aide certainement pas.

Stage de 3^e

La saison approche et il convient de la préparer. A Mrolles-les-Braults, c'est le Medef 72 qui prend directement les choses en mains. On n'est jamais aussi bien servi que par soi-même !

Etablissement en danger

Le collège Bérengère de Navarre au Mans n'en finit pas de s'enfoncer dans une spirale de violences et de dégradation du climat scolaire. Le mercredi 21 février, à 12 h 30, à la sortie des cours, un attroupement se forme à l'extérieur de l'établissement, à quelque mètres de l'entrée. Un élève vient d'en blessé sérieusement un autre avec une paire de ciseaux. La victime est rétablie mais la situation d'ensemble demeure extrêmement préoccupante. Les services académiques feraient bien de s'en soucier sérieusement ; il y a ici des élèves et des personnels en grande souffrance.

Sectorisation des collèges

Alors que le Département s'apprêtait à voter le 26 janvier, le nouveau découpage des zones d'affectation dans les collèges des parents d'élèves de l'école Ronsard et du collège Berthelot se sont émus en constatant que, résidant dans le quartier à l'est de la rue Chanzy, leurs enfants devraient désormais rejoindre le collège Roger Vercel soit un trajet d'une trentaine de minutes à pied ou en transports en commune contre cinq avec l'ancienne carte scolaire. En outre est redouté un renforcement des écarts sociaux entre les deux collèges, un affaiblissement de la mixité sociale et, à terme, une baisse drastique des effectifs à Berthelot qui a déjà perdu cinq divisions en 10 ans. Cette perspective ne semble pas tellement effrayer M. Anthony Trifaut, élu en charge de l'Education au conseil départemental, qui semble même suggérer que compte tenu de la localisation du collège Berthelot, de sa valeur patrimoniale et architecturale, il y aurait peut-être mieux à en faire qu'un établissement scolaire. On voudrait ne pas avoir compris.

(suite de la page 5) Uniforme

Un peu avant les vacances de fin d'année, le proviseur du lycée Touchard-Washington, Jean-François Bourdon, confirmait à la presse que les 2400 élèves de l'établissement allaient être consultés sur le port de l'uniforme. L'organisation de la consultation était confiée au CVL (Conseil de vie lycéenne) et le mardi 19 décembre l'ensemble des élèves recevaient une enquête d'une dizaine de questions en guise de devoir de vacances. Le 16 janvier le résultat était connu : 78 % des réponses rejetaient la proposition de Mme Morançais. Une déconvenue pour le proviseur qui s'était déclaré favorable à une telle mesure. Ouf. La digue a tenu ici mais elle a cédé ailleurs : le lundi 26 février les élèves d'une école de Béziers (mairie détenue par M. Robert Ménard, proche du Rassemblement national) faisaient leur rentrée affublés d'un blazer et d'un pull gris. On compatit.

Loi Egalim

Elle ne défraie pas la chronique que dans le monde agricole ; elle fait aussi jaser à l'hôtel de région où les élus d'opposition ont constaté qu'elle n'était pas appliquée au mieux dans le cadre de la restauration scolaire des lycées. Cette loi impose en effet de proposer au moins 50 % de produits durables et de qualité, dont au moins 20 % de produits bio dans les repas servis dans les restaurants collectifs publics. Or selon les élus du groupe L'écologie ensemble (EELV, LFI), la Région est encore très loin de ces objectifs : au premier semestre 2023 seuls « 22,48 % de produits durables ou sous labels de qualité et 9,88 % de bio » (1) étaient au menu des cantines des lycées publics dans les pays de la Loire. Peu mieux faire.

(1) : source : Le Main libre du 9 mars 2024

Avant Garde

Dès le 22 février le collège du Vieux Chêne à La Flèche était massivement dans l'action avec 80 % d'enseignants en grève contre « le choc des savoirs » montrant ainsi le chemin et ouvrant la voie de la mobilisation nationale du 19 mars. Gloire à elles et eux !



(suite de la page 2)

Alors, avec ce recul et ce regard vers l'arrière, nous mesurons pleinement ce que nous nous infligeons. Nous concédons toutes les choses qui nous sont importantes : motivation, discipline enseignée, temps, stabilité professionnelle, statut, droits... Il y a là un « mauvais usage » ou un « usage immodéré » de qui nous sommes. C'est le sens latin du mot « abus ». Oui, nous sommes abusés et nous nous abusons nous-mêmes ! Et nous savons tous qu'avoir une ou deux classes en plus, des missions diverses ne permettent pas de réaliser tout le temps un bon travail ! Agir professionnellement au nom de « l'intérêt des élèves » n'amène aucun épanouissement personnel. Il ne peut apporter qu'épuisement et qu'un peu d'argent, au regard des économies indécentes que l'Etat lui fait. D'ailleurs où est le principe « à travail égal, salaire égal » dans les heures supplémentaires, les HSE, le Pacte ? Ce travail est moins rémunéré que l'heure normale parce qu'il ne donne aucun montant supplémentaire pour la Retraite.

En agissant dans « l'intérêt des élèves », nous oublions le nôtre. Nous n'avons plus « d'égards » envers nous-mêmes, plus aucune « considération » envers nous. C'est le second sens dérivé de « respicere » : nous ne nous « respectons » plus. Enseigner, agir professionnellement, ce n'est pas éviter un préjudice ou le réparer. C'est faire passer des connaissances qui nous ont fait grandir (enseignement) et c'est faire passer cette expérience de vie (éduquer).

Chères et Chers collègues, respectez-vous ! N'acceptez plus ce qui vous éloigne de qui vous êtes : vous n'avez rien à y gagner. Il faut lire les dossiers constitués par les collègues en CAPA, pour mesurer pleinement la violence que plusieurs d'entre vous subissez quand vous découvrez l'évaluation faites dans le cadre du PPCR ! Exigez d'être considéré.es au regard du Travail que vous accomplissez !

Notre Travail nous rend Dignes des revendications justes et sensées que nous demandons ! Soyez nombreuses et nombreux à les porter !

